

Fénay, le 7 mai 2018

Objet : demande d'autorisation
d'exploitation carrière/Mesures
compensatoires Forêt

Dossier suivi par : S.GOMEZ

TERREAL

Mr Vincent LANTIE

Responsable Foncier

Usine Terreal, Route Nationale

16270 Roumazières-Loubert

Monsieur le Directeur,

Vous avez sollicité en fin d'année dernière mes collaborateurs afin de leur exposer votre projet de demande d'autorisation d'ouverture de Carrière dans le cadre de vos activités.

Au regard de l'avancement de vos dossiers réglementaires sur le sujet et des premiers retours du CNPN en date du 6 octobre 2017 dernier, vous avez entrepris d'approfondir vos mesures compensatoires et notamment sur le point 3 de votre projet de réponse au CNPN « Apporter davantage de propositions et de garanties sur les mesures compensatoires à mettre en oeuvre pour réellement répondre à l'une des conditions d'octroi de la dérogation, qu'elle ne nuise pas au maintien dans un état de conservation favorable des populations d'espèces concernées par le projet dans leur aire de répartition naturelle, comme le stipule la réglementation ».

Sur ce point précis vous avez souhaité exposer à mes collaborateurs vos projets de compensation sur le volet sénescence de milieux forestiers et les retours que j'ai pu avoir fondé notamment sur les deux entités foncières (envisagées en rétrocession ou emphytéose) montrent une réelle volonté de votre part à répondre aux attentes du CNPN sur ce sujet.

Sur votre sollicitation et après délibération du Bureau du CEN Bourgogne en date du 15 mars 2018, le CEN Bourgogne envisage très positivement un partenariat entre nos structures pour la mise en oeuvre des mesures compensatoires en sénescence de milieux forestiers sous réserve :

- De l'obtention de votre part des autorisations administratives relatives à votre projet notamment sur le volet mesures compensatoires (avis favorable CNPN notamment),
- De la définition d'un cadre de travail régi par une convention de partenariat entre nos deux structures pour la mise en oeuvre des mesures compensatoires de sénescence de milieux forestiers et de leurs suivis écologiques,
- De l'avis positif de notre Conseil Scientifique et Technique sur les mesures compensatoires proposées et leurs suivis écologiques.

Mes équipes et moi-même restons disponibles au besoin pour l'ensemble de ces étapes. Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleures salutations.


Romain Gamelon
Directeur

